

Séance ordinaire du 17 août 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-sept août deux mille vingt et un à neuf heures cinquante-cinq, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-08-42

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 17 août 2021.

CE-2021-08-43**Approbation du procès-verbal des séances des 9, 12 et 13 juillet 2021.**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 9 juillet 2021 et celui des séances ordinaires tenues les 12 et 13 juillet 2021.

CE-2021-08-44**Condoléances à madame Janet Jones et aux membres de la famille de monsieur David Jones**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville à madame Janet Jones, membre du conseil de la Ville, et aux membres de la famille de monsieur David Jones.

CE-2021-08-45**Besoins de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie**
[Document d'aide à la décision GCH-2021-056](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-056, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-08-46**Besoins de main-d'œuvre à la Direction de l'environnement**
[Document d'aide à la décision GCH-2021-057](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de l'environnement, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-057, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-08-47**Besoin de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain**
[Document d'aide à la décision GCH-2021-060-R-1](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de la Gestion du capital humain, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-060-R-1, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2021-08-48**Besoin de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie**
[Document d'aide à la décision GCH-2021-061](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-061, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2021-08-49**Entente pour l'installation de caméras automatiques à intervenir avec l'Université Laval à l'Anse-Tibbits, dans le cadre du projet du *Programme de suivi de l'érosion des berges de huit sites prioritaires du tronçon fluvial du Saint-Laurent***
[Document d'aide à la décision ENV-2021-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente pour l'installation de caméras automatiques à l'Anse-Tibbits, dans le cadre du projet du *Programme de suivi de l'érosion des berges de huit sites prioritaires du tronçon fluvial du Saint-Laurent*, à intervenir avec l'Université Laval, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2021-022, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-50**Financement de la dépense relative à l'achat et aux travaux d'installation, dans le stationnement de la Traverse, d'une borne de recharge électrique**
[Document d'aide à la décision ENV-2021-023](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat et aux travaux d'installation, dans le stationnement de la Traverse, d'une borne de recharge électrique au montant maximal de 20 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2021-08-51**Financement de services professionnels et des travaux urgents à réaliser sur les infrastructures ferroviaires des parcs industriels**
[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2021-051](#)

Il est résolu de financer les services professionnels et les travaux urgents à réaliser sur les infrastructures ferroviaires des parcs industriels au montant maximal de 100 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-20-71.

CE-2021-08-52**Crédits additionnels pour les dépenses relatives aux besoins liés à l'habillement et à l'acquisition d'équipements policiers**[Document d'aide à la décision POL-2021-001](#)

Il est résolu d'autoriser les crédits additionnels au montant maximal de 30 000 \$ au poste de revenus et de dépenses mentionnés à la fiche de prise de décision POL-2021-001, pour couvrir les dépenses relatives aux besoins liés à l'habillement et à l'acquisition d'équipements policiers.

CE-2021-08-53**Entente intermunicipale relative à la répartition des appels de nature incendie et entente intermunicipale relative à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1) à intervenir avec la Ville de Sainte-Marie**[Document d'aide à la décision POL-911-2021-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente intermunicipale relative à la répartition des appels de nature incendie et l'entente intermunicipale relative à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1) à intervenir avec la Ville de Sainte-Marie, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision POL-911-2021-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-54**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 3 juin 2021, installation de panneaux d'arrêt, Règlement modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le Règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome, Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale**[Document d'aide à la décision INC-2021-016](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 3 juin 2021, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de décréter l'installation de panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

628^o sur la rue de Nantes, à l'intersection de la rue de l'Oasis, en direction est et ouest.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le Règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2021-016. Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse à 30 km/h sur une partie de la rue

des Outardes (secteur Saint-Jean-Chrysostome);

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue des Chutes-de-la-Chaudière et de la rue Théodore-Demers (secteur Saint-Nicolas);
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la rue Sainte-Hélène (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

CE-2021-08-55

Appui à la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire 2021

[Document d'aide à la décision INC-2021-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer la *Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire 2021* afin d'être un allié de cette campagne de sensibilisation du public.

CE-2021-08-56

Convention d'aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets-Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022* à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2021-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure la convention d'aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets-Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022* à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications, telle qu'elle est annexée à la fiche de décision DVC-BIB-2021-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-57

Aide financière dans le cadre du programme *Solidarité communautaire Lévis*

[Document d'aide à la décision DVC-2021-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non récurrente de 16 250 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Lévis dans le cadre du programme *Solidarité communautaire Lévis* pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, et ce, selon les modalités prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-2021-010.

CE-2021-08-58

Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux

d'aménagement de stabilisation des rives dans le secteur de la Pointe-Benson

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2021-013](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation des travaux d'aménagement de stabilisation des rives dans le secteur de la Pointe-Benson au montant maximal de 875 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-20-71.

CE-2021-08-59

Deux unités supplémentaires du *Programme de supplément au loyer* de la Société d'habitation du Québec

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'Office municipal d'habitation de Lévis à administrer deux unités supplémentaires du *Programme de supplément au loyer* (SL1-CQC) de la Société d'habitation du Québec, destinées à la Coopérative d'habitation L'Unisson, située sur la rue Massé (secteur Lévis), et d'en assurer le financement dans une proportion de 10 %, à même le budget de fonctionnement.

CE-2021-08-60

Adoption du document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2020-20-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-092](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document requis en vertu du deuxième alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* indiquant les modifications requises au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2020-20-73 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-092.

CE-2021-08-61

Adoption du Règlement RV-2021-21-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (bonification, modification de certaines dispositions et ajout de nouvelles pour répondre aux besoins de la population)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-099](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2021-21-11 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-04-49.

CE-2021-08-62

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Second projet de règlement RV-2021-21-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de logements à l'étage de bâtiments commerciaux, zone M0920, route Lagueux, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-102](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément au *Décret 102-2021* daté du 5 février 2021, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-102;
 - d'adopter le Second projet de règlement RV-2021-21-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-03-83.
-

CE-2021-08-63

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Second projet de règlement RV-2021-21-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (préciser les normes encadrant la classe d'usages H10 (habitation multifamiliale isolée de 20 à 28 logements) dans la zone H0223, rue du Frontenac, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-107](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-24 modifiant le Règlement RV-2021-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément au *Décret 102-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 5 février 2021, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-107;
 - d'adopter le Second projet de règlement RV-2021-21-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-03-82.
-

CE-2021-08-64

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2021-21-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conformité au Règlement RV-2020-20-76 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, modification à la cartographie relative aux cours d'eau)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-108](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément au *Décret 799-2021* daté du 9 juin 2021, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-108;
- d'adopter le Règlement RV-2021-21-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-04-46.

CE-2021-08-65

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-109](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats décrétée par le conseil de la Ville conformément au *Décret 799-2021* daté du 9 juin 2021, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-109;
- d'adopter le Règlement RV-2021-21-16 remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-04-45.

CE-2021-08-66

Adoption du document requis en vertu du deuxième alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2021-21-17 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-112](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document requis en vertu du deuxième alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* indiquant les modifications requises au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2021-21-17 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-112.

CE-2021-08-67

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Second projet de règlement RV-2021-21-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1680, route de la Rivière-Etchemin, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-113](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément au *Décret 799-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 9 juin 2021, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-113;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2021-21-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-04-47.

CE-2021-08-68

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 14 et 28 juin 2021

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-114](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 14 et 28 juin 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-08-69

Adoption du Règlement RV-2021-21-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de six classes d'usages du groupe C3 dans la zone I1637 située dans le parc industriel Saint-Jean, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-115](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2021-21-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-04-58.

CE-2021-08-70

Adoption du Règlement RV-2021-21-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la densité résidentielle nette et création d'une zone commerciale dans le développement Albert-Rousseau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-116](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2021-21-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-04-59.

CE-2021-08-71

Adoption du Règlement RV-2021-21-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages « H2 - Habitation unifamiliale jumelée » et retrait des classes d'usages « H11 - Habitation multifamiliale jumelée » et « H12 - Habitation multifamiliale en rangée » dans la zone M1432, rue Philomène-Joubier, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-121](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2021-21-10 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-04-48.

CE-2021-08-72

Renonciation par la Ville à ses préférences d'achat sur les lots 4 753 444 et 5 104 289 du cadastre du Québec (rue Perreault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-097](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer définitivement aux préférences d'achat prévues aux actes de vente publiés au Bureau de la publicité des droits de Lévis, sous les numéros 18 072 398 et 19 805 294, à l'égard des lots 4 753 444 et 5 104 289 du cadastre du Québec (secteur Saint-Romuald).

CE-2021-08-73

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité permanent sur l'innovation et le développement industriel du 2 juin 2021

[Document d'aide à la décision DEV-2021-104](#)

Le procès-verbal de la séance du comité permanent sur l'innovation et le développement industriel tenue le 2 juin 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-08-74

Avenant à l'offre d'achat à intervenir avec les Entrepôts mini-maxi inc. pour l'acquisition du lot 2 692 965 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue du Parc Industriel, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-117](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de conclure l'avenant à l'offre d'achat à intervenir avec Entrepôts mini-maxi inc. pour la vente du lot 2 692 965 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-117, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-75

Avenant 10 au contrat de prêt conclu dans le cadre du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation

[Document d'aide à la décision DEV-2021-118](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la ville de conclure l'avenant 10 au contrat de prêt conclu dans le cadre du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-118, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-76

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2021-120](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 50 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2021-120, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

CE-2021-08-77

Aide financière à Aux quatre vents, groupe d'entraide pour personnes en difficulté psychologique ou psychiatrique pour son projet de revitalisation-rénovation

[Document d'aide à la décision DEV-2021-123](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non récurrente de 50 000 \$ à Aux quatre vents, groupe d'entraide pour personne en difficulté psychologique ou psychiatrique, pour son projet de revitalisation-rénovation, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, et ce, selon les modalités prévues en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2021-123.

CE-2021-08-78

Acquisition du lot 6 451 246 du cadastre du Québec à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et du lot 6 451 247 de ce cadastre à des fins de sentier piétonnier et confirmation relative à l'utilisation de ces lots

[Document d'aide à la décision BP-2021-012](#)

Il est résolu d'accepter la promesse de vente de Société immobilière azura inc. du lot 6 451 246 du cadastre du Québec, à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, ainsi que du lot 6 451 247 de ce cadastre à des fins de sentier piétonnier relativement à l'opération cadastrale faisant l'objet du plan préparé par monsieur Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 17 168 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2021-012, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Société immobilière azura inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de

décréter que ces lots sont affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leurs acquisitions.

CE-2021-08-79

Attribution et conclusion d'un contrat à intervenir avec Infrastructures technologiques Québec relatif à l'achat ou l'utilisation de licences *Microsoft Dynamics 365* et de son environnement

[Document d'aide à la décision APP-2021-114](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville :

- d'attribuer et de conclure un contrat d'achat ou d'utilisation de licences *Microsoft Dynamics 365* et de son environnement à intervenir avec Infrastructures technologiques Québec et les adjudicataires de son regroupement d'achats, pour un montant estimé à 715 199,93 \$, avant TPS et TVQ;
- de s'engager à respecter les termes de l'entente et les termes des contrats avec les prestataires retenus par Infrastructures technologiques Québec comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses ou fournisseurs à qui les contrats sont ou seront adjugés;
- d'autoriser le directeur général ou les membres du personnel occupant un poste de directeur général adjoint ou de directeur à signer toute entente ou tout document requis par Infrastructures technologiques Québec, afin de permettre l'octroi des contrats relatifs à la présente résolution.

CE-2021-08-80

Cession du contrat pour la location et l'entretien des toilettes chimiques pour une période de trois ans

[Document d'aide à la décision APP-2021-121](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la cession du contrat pour la location et l'entretien des toilettes chimiques pour une période de trois ans (appel d'offres 2019-50-05), adjugé le 8 avril 2019 par la résolution CV-2019-02-65 à Toilettes sani bloc inc., à l'entreprise cessionnaire Sani bleu inc., et ce, à compter du 23 août 2021.

CE-2021-08-81

Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition de véhicules légers

[Document d'aide à la décision APP-2021-138](#)

Il est résolu :

- d'autoriser l'adhésion au regroupement d'achats 2020-0699-01 afin de procéder, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, à l'achat de véhicules légers pour l'année 2022, en fonction des budgets alloués au programme triennal des immobilisations 2022 et jusqu'à concurrence d'un montant maximal estimé à 1 700 000 \$, avant TPS et TVQ;

- de s'engager à respecter les termes du contrat avec les prestataires retenus par ce centre comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses ou fournisseurs à qui les contrats sont adjugés;
- d'autoriser le chef du Service des équipements motorisés de la Direction de l'entretien des infrastructures, le directeur général adjoint et le directeur adjoint de la Direction de l'entretien des infrastructures à signer tout document requis par ce centre dans le cadre de cette adhésion.

CE-2021-08-82

Attribution de contrats pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des rues des Frênes et des Cèdres (lot 1) et pour la réfection des réseaux d'une partie de la route Marie-Victorin (lot 2)

[Document d'aide à la décision APP-2021-139](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection des rues des Frênes et des Cèdres (lot 1) et pour la réfection des réseaux d'une partie de la route Marie-Victorin (lot 2) (appel d'offres 2021-55-66), de la façon suivante :

- lot 1, à GBI experts-conseils inc., pour une dépense estimée à 148 550 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 2, à Tetra tech QI inc., pour une dépense estimée à 119 200 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2021-08-83

Attribution de contrats pour les services professionnels afin d'effectuer l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025 ainsi qu'une partie de sa tenue à jour subséquente et financement afférent

[Document d'aide à la décision APP-2021-140-R-2](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats pour les services professionnels afin d'effectuer l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025 ainsi qu'une partie de sa tenue à jour subséquente (appel d'offres 2021-55-71), de la façon suivante :

- Mandat A, à Consortium évimbec – altus, pour une dépense estimée à 2 278 655,04 \$ avant TPS et TVQ;
- Mandat B, à Consortium évimbec – altus, pour une dépense estimée à 2 450 091,08 \$ avant TPS et TVQ;
- Mandat C, à Servitech inc., pour une dépense estimée à 231 752,00 \$ avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de cette dépense au montant maximal de 655 300,00 \$, à même la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'équilibrage du rôle

triennal d'évaluation et le traitement des demandes de révisions administratives à ce sujet, pour la durée du contrat de trois ans.

CE-2021-08-84

Attribution du contrat pour la fourniture uniquement ou la fourniture et la livraison de sable CG-14

[Document d'aide à la décision APP-2021-141](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture uniquement ou la fourniture et la livraison de sable CG-14 (appel d'offres 2021-50-62), à Transport multivrac 1998 inc., pour une dépense de 846 625 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-08-85

Attribution du contrat pour la réparation et le remplacement de glissières de sécurité et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-142](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réparation et le remplacement de glissières de sécurité (appel d'offres 2021-50-77), à Les glissières Desbiens inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 116 056 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2021-08-86

Rejet des soumissions reçues relatives aux travaux d'agrandissement du site du dépôt à neige du secteur Charny

[Document d'aide à la décision APP-2021-143](#)

Il est résolu de rejeter, à toutes fins que de droits, les soumissions reçues le 9 juillet 2021 relatives aux travaux d'agrandissement du site du dépôt à neige du secteur Charny (appel d'offres 2021-50-48), pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision APP-2021-143.

CE-2021-08-87

Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales 2022-0588-01 pour l'achat de micro-ordinateurs de table, de portables, de serveurs et de tablettes électroniques

[Document d'aide à la décision APP-2021-144](#)

Il est résolu :

- d'autoriser l'adhésion au regroupement d'achats 2022-0588-01 afin de procéder, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, à l'achat de micro-ordinateurs de table, de portables, de serveurs et de tablettes électroniques, d'une durée initiale de 18 mois et assortie d'une option de renouvellement de six mois, pour les années 2022 et 2023, pour une dépense totale estimée à 1 082 000 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option de renouvellement;

- de s'engager à respecter les termes du contrat avec les prestataires retenus par ce centre comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses ou fournisseurs à qui les contrats sont adjugés;
 - d'autoriser le directeur des Technologies de l'information à signer tout document requis par ce centre dans le cadre de cette adhésion.
-

CE-2021-08-88

Modification du contrat pour la fourniture d'ordinateurs ultras portables hybrides, de portables, de moniteurs et d'ordinateurs de bureau (lot A)

[Document d'aide à la décision APP-2021-146](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture d'ordinateurs ultras portables hybrides, de portables, de moniteurs et d'ordinateurs de bureau (lot A), attribué par la résolution CE-2019-13-82, au montant de 100 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-146.

CE-2021-08-89

Modification du contrat pour la fourniture de services de signaleuses ou signaleurs

[Document d'aide à la décision APP-2021-147](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services de signaleuses ou signaleurs (appel d'offres 2017-50-106), attribué par la résolution CV-2017-09-32 et cédé par la résolution CV-2018-08-63, au montant de 110 000,00 \$ avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-147.

CE-2021-08-90

Modification du contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis Fréchette (phase 5) et pour la réfection du mur de soutènement de la côte Louis-Fréchette (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2021-148](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (phase 5) et pour la réfection du mur de soutènement de la côte Louis-Fréchette (secteur Lévis) (appel d'offres 2019-50-45), attribué par la résolution CE-2019-09-34, au montant de 200 000 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire et ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-148.

CE-2021-08-91

Attribution du contrat pour la fourniture de contrats d'assurance de dommages du regroupement des organismes bénévoles pour la Ville

[Document d'aide à la décision APP-2021-150](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de contrats d'assurance de dommages du regroupement des organismes bénévoles pour la Ville 2021-2022 (appel d'offres 2021-50-73), pour la période du 1er octobre 2021 au 1er octobre 2022, à Aon Parizeau inc., au prix de 323 942,00 \$, avant la taxe applicable, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-08-92

Avenant au bail à intervenir avec la Caisse Desjardins de la Chaudière concernant la location d'un local de 250 pieds carrés situé au 9009, boulevard du Centre-Hospitalier (secteur Charny)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-040](#)

Il est résolu de conclure l'avenant au bail à intervenir avec la Caisse Desjardins de la Chaudière concernant la location d'un local de 250 pieds carrés situé au 9009, boulevard du Centre-Hospitalier (secteur Charny), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-040, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-93

Option d'acquérir une servitude en faveur d'Énergir, s.e.c., sur une partie du lot 4 271 391 du cadastre du Québec (chemin Filteau, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-042](#)

Il est résolu d'accorder à Énergir, s.e.c., une option irrévocable d'une durée de 365 jours afin d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle permettant l'installation, l'exploitation et l'entretien d'une conduite de distribution de gaz naturel et autres accessoires ou équipements nécessaires, sur une partie du lot 4 271 391 du cadastre du Québec, selon les conditions prévues à l'option de servitude annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-042, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-94

Vente d'une partie du lot 2 288 697 du cadastre du Québec (rue Wilfrid-Fortier, secteur Saint-Rédempteur), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-044](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat d'une partie du lot 2 288 697 du cadastre du Québec, telle qu'elle est présentée en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-044, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique et d'affecter le produit net de cette vente à la réserve financière pour le développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

CE-2021-08-95**Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux d'aménagement du parc de la Pointe-Benson**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2021-012](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation des travaux d'aménagement du parc de la Pointe-Benson au montant maximal de 6 000 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-92.

CE-2021-08-96

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement des rues Saindon et du Tourteau et l'ouverture de la rue de la Trémie (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Quartier beau-rivage inc., acquisition du lot 6 428 794 du cadastre du Québec et d'une servitude sur les lots 6 428 795 et 6 333 638 de ce cadastre à des fins de cercle de virage temporaire et sur les lots 6 428 758, 6 428 759, 6 428 778 et 6 428 779 de ce cadastre à des fins de servitudes d'égout sanitaire et confirmation relative à l'utilisation de lots

[Document d'aide à la décision BP-2021-013](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement des rues Saindon et du Tourteau et l'ouverture de la rue de la Trémie, sur le lot 6 428 794 du cadastre du Québec, tel que montré sur le plan préparé par monsieur Marc Dufour, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1 421 de ses minutes, le promoteur devant verser une somme d'argent à la Ville à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relativement à l'opération cadastrale faisant l'objet du plan;
- de conclure l'entente à intervenir avec Quartier beau-rivage inc., pour la réalisation de travaux municipaux pour le prolongement des rues Saindon et du Tourteau et l'ouverture de la rue de la Trémie (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2021-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec Quartier beau-rivage inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir, à titre gratuit, le lot 6 428 794 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Quartier beau-rivage inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture de ces rues sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude pour un cercle de virage temporaire sur les lots 6 333 638 et 6 428 795 de ce cadastre en faveur du lot 6 428 794 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Quartier beau-rivage inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'égout sanitaire sur les lots 6 428 758, 6 428 759, 6 428 778 et 6 428 779 de ce cadastre en faveur du lot 6 428 794 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Quartier beau-rivage inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-08-97

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 46.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
